

# La lettre



## Le Réseau National d'Échouages des mammifères marins

Mars - Avril 2017  
n°87



Réserve Naturelle  
**BAIE DE SAINT-BRIEUC**

Réunion sur le bilan 2016 de la police exercée sur la Réserve

Planning des prochains nettoyages de plage de la Réserve

Niveaux d'eau très bas dans les mares de Bon-Abri (Hillion)

Carnet de saison

Bilan du dernier comptage

Zoom sur ... l'orchestia

Le réseau des Réserves Naturelles de France



**VivArmor  
Nature**

# Les actualités



## Réunion sur le bilan 2016 de la police exercée sur la Réserve

Le jeudi 23 février dernier, en présence des gestionnaires de la Réserve et de nombreux acteurs de la police (gendarmerie, police nationale, polices municipales, affaires maritimes, ONCFS), s'est tenue la réunion sur le bilan 2016 de la police exercée sur le territoire de la Réserve naturelle. 588, c'est le nombre d'infractions recensées sur la Réserve. 65% des infractions (386) concernent les chiens non tenus en laisse avec, pour certains, un dérangement de la faune. La circulation de véhicules à moteur (4,4%) et de cycles (5,4%) représentent la 2<sup>ème</sup> infraction la plus constatée. Viennent ensuite, la pratique de l'équitation à marée haute, la pratique d'activités sportives ou de loisir en période interdite, le prélèvement de sable, le camping, le feu, l'abandon de déchets, ... 52% des infractions constatées ont donné lieu à une intervention de l'équipe de la Réserve. 34 procédures ont été dressées au cours de l'année de 2016. Autre constat, c'est l'apparition de nouvelles activités de loisir qui se développent et très perturbantes pour la faune (envol des oiseaux migrateurs, dérangement des oiseaux nicheurs,...). Il s'agit de l'utilisation du drone, de la pratique du paddle, fat bike,...



En 2017, le partenariat avec les autres corps de police va se poursuivre avec notamment des tournées conjointes avec la gendarmerie de Pléneuf-Val André. Concernant le bilan des infractions et notamment les chiens non tenus en laisse, il est quasi similaire à celui de 2015 malgré les efforts de prévention depuis 3 ans. Cette année, un durcissement des sanctions est envisagé.

Depuis quelques semaines, il est malheureusement constaté une hausse d'abandon de déchets (emballages alimentaires, bouteilles, canettes,...) dans et en périphérie de la Réserve, à partir de chemins ou parkings. Les polices municipales des communes concernées en ont été informés. Une vigilance accrue sur certains sites est réalisée afin de veiller à la propreté de notre environnement. Toute personne prise à jeter un déchet est passible d'une amende minimum de 68€.

## Planning des prochains nettoyages de plage de la Réserve

Pour ce printemps, 3 dates de nettoyage des différents sites de la Réserve sont programmées :

- Vendredi 7 avril, de 9h à 11h, Rdv parking de Pisse-oison (Hillion)
- Vendredi 4 mai, de 9h à 11h, Rdv plage de la Grandville (Hillion)
- Mercredi 28 juin, de 14h à 16h, Rdv parking de Saint-Maurice (Morieux)

Si vous souhaitez participer, merci de prévenir la Réserve par téléphone (02 96 32 31 40) ou par mail.

## Niveaux d'eau très bas dans les mares de Bon-Abri (Hillion)

L'hiver 2016/2017 a été anormalement peu arrosé. La conséquence ? des niveaux d'eau très bas dans les mares, étangs et cours d'eau. Dès mi-février, les pontes de crapaud épineux ont commencé dans le peu d'eau qui reste dans les mares de Bon-Abri. Le suivi des pontes de grenouille agile se poursuit comme tous les ans. En 2016, 173 pontes de grenouilles agile avaient été comptabilisées. Nous pourrions ainsi avoir une situation précise de l'impact des niveaux d'eau bas sur la reproduction des amphibiens et leur taux de réussite. Ne pas oublier non plus que les invertébrés aquatiques, dépendants de l'eau (larves d'éphémères, trichoptères,...) et les oiseaux d'eau seront également touchés par le manque d'eau.



20 octobre 2016



20 février 2017



# Le Réseau National d'Échouages **Le dossier** des mammifères marins

Tout au long de l'année, on peut rencontrer des échouages de mammifères marins (dauphins, phoques,...) qui suscitent la tristesse et la curiosité de ceux qui en sont témoins. Avant de s'échouer sur les plages, ils peuvent passer plusieurs jours ou semaines en dérive. Les causes de mortalité sont multiples.

*Depuis les années 1970, en France, les observations d'échouages sont centralisées vers le Réseau National Echouages. Ce réseau constitué de correspondants locaux permet de nous éclairer un peu mieux sur les échouages des mammifères marins en réalisant des recherches dans un objectif de conservation de ces espèces.*

## Qu'est-ce qu'un échouage ?

Un échouage de mammifère marin est défini comme un animal se trouvant sur le rivage, mort ou vivant mais incapable de retourner dans son habitat naturel. Parmi les mammifères marins, on peut citer :

- les cétacés (dauphins, baleines, marsouins)
- les pinnipèdes (phoques)
- les siréniens (dugong)

Par exemple, un individu vivant est considéré échoué lorsqu'il présente des difficultés pour rejoindre la mer par ses propres moyens (affaiblissement, plaies, maladies,...).

Après analyse de la situation, dans certains cas, une intervention humaine est nécessaire à la survie du mammifère.

Plusieurs types d'échouage sont distingués :

- **l'échouage individuel ou isolé** : Les causes sont multiples et peuvent être naturelles ou anthropiques. C'est le cas le plus fréquent.
- **l'échouage multiple** : Il est caractérisé par un grand nombre d'individus pouvant appartenir à plusieurs espèces, retrouvé échoué mort sur un intervalle de temps assez court. Ce type d'échouage est le fruit d'une même cause : naturelle (épidémie), environnementale (toxine algale) ou anthropique (capture accidentelle dans les filets). Il s'agit d'événement inhabituel.
- **l'échouage en masse**: Il s'agit d'un échouage simultané de plusieurs cétacés vivants, deux ou plus hors couple mère/jeune, appartenant à la même espèce et à la même unité sociale. C'est un cas rare.



*Jeune Phoque veau marin  
échoué à Pléneuf Val André -  
2015*

## La causes d'un échouage

Les causes d'un échouage sont multiples.

**Pour les cétacés, seuls 5% des individus échoués sont retrouvés vivants sur nos côtes.** La cause est principalement naturelle.

Les phoques vivants échoués représente 50% des échouages de pinnipèdes.

Dans plus de 90% des cas, il s'agit de jeunes de l'année soit séparés prématurément de leur mère, soit pas autonomes après leur sevrage.

Les animaux morts échoués peuvent se retrouver dans des états de décomposition très variables, selon le temps passé en mer en dérive (plusieurs jours à quelques semaines avant de s'échouer).

3 causes de mortalité :

### Causes naturelles

Ce sont les pathologies virales, bactériennes ou parasitaires mais aussi la prédation et les compétitions inter ou intra spécifiques.

### Causes anthropiques

La principale est la capture accidentelle des mammifères dans les filets de pêche. La diminution des ressources alimentaires, la collision avec un navire, la pollution sonore (sonar militaire à basse fréquence,...), l'ingestion de matière plastique, la pollution chimique, la marée noire,... sont des également autant d'éléments pouvant occasionner à terme la mort de l'animal.

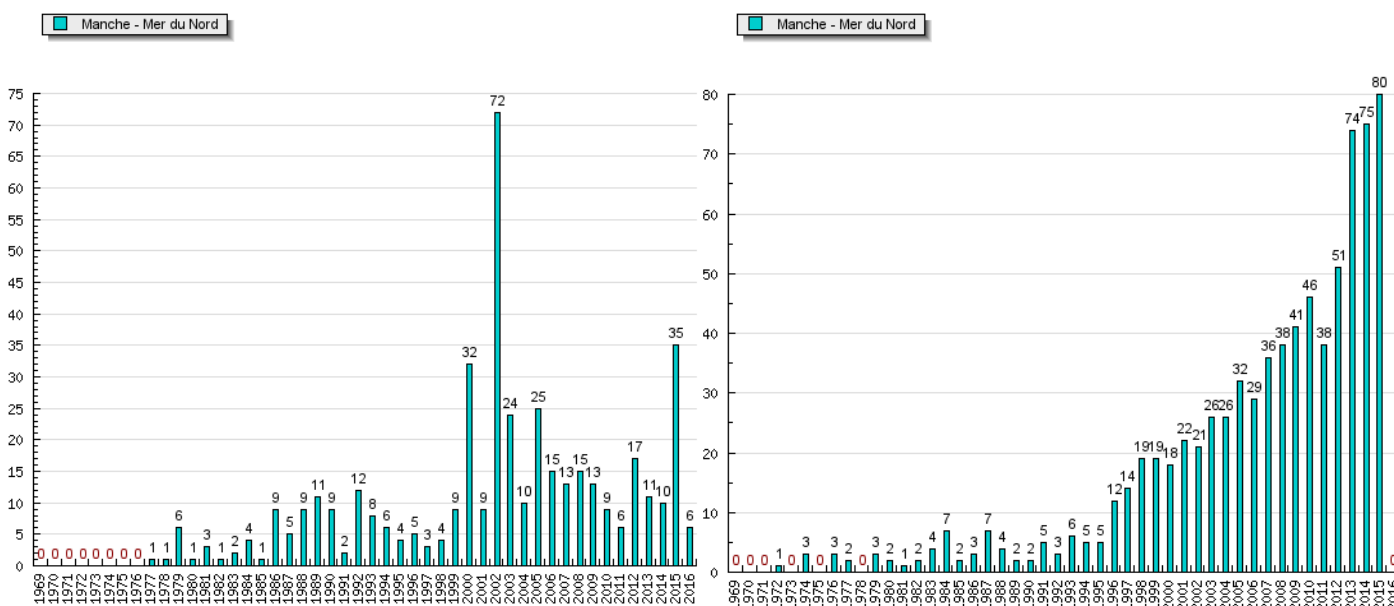
### Causes environnementales

Elles peuvent être liées aux changement climatiques globaux, à des événements météorologiques majeurs (série de tempêtes,...), aux toxines algales,... Les effets de la perturbation du géomagnétisme et des séismes sous-marins sont peu connus mais jouer un rôle dans les échouages en masse.

La diversité des mammifères marins recensés dans les échouages atteint 32 espèces pour la France métropolitaine (50 dans les DOMTOM). Néanmoins, 95% des échouages sont représentés par seulement 8 espèces (dauphin commun, dauphin bleu et blanc, grand dauphin, marsouin commun, globicéphale noir, et dauphin de Risso, phoque gris et phoque veau marin) alors que les 24 autres espèces ne représentent que 5% des échouages.

Echouage des *Delphinus delphis* : 1969-2016  
Dauphin commun

Echouage des *Phoca vitulina* : 1969-2016  
Phoque veau marin



## Le Réseau National d'Echouages (RNE)



Sa création remonte en 1972, quelques années après l'échouage massif de 96 globicéphales noirs vivants sur l'île d'Yeu (Vendée) en 1963. Des bénévoles intègrent alors ce réseau national de suivi des échouages, à des fins naturalistes.

Mais depuis, les objectifs du réseau ont évolué. Aujourd'hui, le RNE participe au suivi de l'abondance, de la distribution et des pressions (causes de mortalité et état sanitaire) au sein des populations de mammifères marins avec un objectif principal de conservation. Le RNE permet également l'acquisition de matériel biologique pour la connaissance.

Le RNE compte plus de 400 correspondants répartis sur le littoral français (collectivités, salariés environnement, chercheurs, bénévoles,...) qui ont suivi une formation obligatoire.

Le RNE est coordonné depuis la Rochelle, par l'observatoire PELAGIS. Les correspondants du RNE possèdent une autorisation appelée carte verte délivrée par le coordinateur scientifique et le ministère pour pouvoir intervenir auprès des mammifères marins protégés.

Les échouages sont centralisées dans une base de données nationale qui comprend plus de 20 000 échouages depuis les années 1970.



*Echouage de Marsouin commun à Hillion - Février 2017*



*Prise de mesures sur un marsouin échoué- 2007*

## Recherche et conservation

Les prélèvements collectés par le RNE sont à l'origine d'une grande partie des connaissances sur la biologie et l'écologie des mammifères marins en France. Les principaux paramètres suivis renseignent la structure des populations (génétique, structure d'âge,...), l'écologie alimentaire (contenus stomacaux, traceurs métalliques,...) et l'état de santé (causes de mortalités, teneurs en contaminants,...).

La collecte des échouages depuis plus de 40 ans permet d'obtenir de longues séries de données permettant de suivre les tendances et les distributions des échouages et de mettre en évidence des événements inhabituels.

Les exemples les plus marquants des 20 dernières années sont l'augmentation brutale des échouages de marsouin commun sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique et le phénomène de pics d'échouage observés chez le dauphin commun en Atlantique.

Pour le marsouin commun, le RNE a mis en évidence un changement de répartition de l'espèce dans les eaux européennes. Ce changement serait probablement lié à des modifications de la disponibilité des ressources et qui l'aurait conduit à se déplacer. Un grand nombre de marsouins communs échoués sont morts par capture accidentelle.



## Que faut-il faire en cas d'échouage ?

La procédure réglementaire stipule que « **tout mammifère marin, trouvé mort ou en situation de détresse, doit être impérativement porté à la connaissance du coordinateur scientifique du RNE** (observatoire PELAGIS), afin d'organiser l'intervention et l'exploitation scientifique dans les plus brefs délais. Il est indispensable que tout cadavre de mammifère marin échoué et même dans un état de décomposition très dégradé fasse l'objet d'un examen par le RNE avant son élimination, de manière à constater l'échouage et collecter les données et les prélèvements nécessaires à l'accomplissement de sa mission de surveillance des populations de mammifères marins. »

**En tant que citoyen, ce que vous pouvez faire :**

### **SIGNALER**

l'animal échoué mort ou en détresse à la commune qui contactera le coordinateur scientifique (océanopolis de Brest pour la Bretagne) qui dépêchera sur le terrain un correspondant local (Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc/Maison de la baie pour la baie de Saint-Brieuc)

### **TRANSMETTRE**

certaines éléments (localisation précise, accès, état de la marée, nombre d'échouage, prendre une photo si possible,...) ainsi que vos coordonnées téléphoniques.

**NE MANIPULEZ SURTOUT PAS L'ANIMAL ET NE LAISSEZ PAS VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE (CHIENS) S'EN APPROCHER AFIN D'ÉVITER TOUT RISQUE DE CONTAMINATION DE MALADIE**

**Et ensuite**, pour des raisons de salubrité publique et éviter que la carcasse reparte avec la marée, l'évacuation est réalisée par les services techniques de la commune. Si le site de l'échouage est difficilement accessible alors un périmètre de sécurité sera mis en place. Une fois évacué, l'animal sera placé dans un endroit isolé pour l'équarrissage. Les correspondants du RNE ont un délai légal de 48 heures pour intervenir et organiser l'examen avant son enlèvement.

L'examen terminé, les services techniques municipaux devront être avertis pour procéder à l'évacuation de l'animal. L'intervention des services d'équarrissage sur des animaux trouvés morts sur le domaine public (faune sauvage ou sans propriétaire) est obligatoire pour des raisons de sécurité sanitaire.

Pour un animal vivant échoué, l'intervention doit suivre une conduite unique afin d'optimiser les chances de survie de l'animal tout en garantissant la sécurité des intervenants. Le mieux est de prévenir la commune qui contactera les correspondants locaux qui sauront quoi faire.

Pour secourir un animal, il faut s'assurer qu'il soit dans une situation de détresse. La solution privilégiée est le renflouage avec l'aide de services de secours (pompiers). Il se réalisera de préférence à l'aide d'une embarcation si la zone d'échouage est accessible, si l'animal est manipulable et si les conditions de mer le permettent.

En attendant de mobiliser les moyens et services de secours, l'animal devra être placé en position dite de confort ou d'attente (sur le ventre, en prenant garde aux nageoires) et la peau de l'animal doit être maintenue humide et protégée du soleil.

Chaque intervenant doit obligatoirement porter une tenue dédiée, des gants et éventuellement un masque (pour les cadavres décomposés) afin d'éviter toute transmission de maladies pour l'homme.



*Phoque veau marin en repos (Morieux - 2012)*

# Carnet de saison

Le printemps arrivant, les oiseaux se préparent à effectuer leur voyage retour dans leur pays natal.

Les chiffres du dernier comptage ne se trompent pas : 8263 oiseaux ont été comptabilisés, soit une légère baisse par rapport au comptage du 16 février (10 676 oiseaux) avec des oiseaux qui sont déjà repartis et d'autres qui arrivent le temps de reprendre des forces.

Les effectifs de ce début du mois de mars se situent au-dessus de la moyenne notamment pour certaines espèces telles que le Bécasseau variable, le Bécasseau sanderling, la Bernache cravant, le Pluvier argenté, le Tadorne de belon, le Tourne pierre à collier, le Canard pilet,...

De temps en temps, nous pouvons apercevoir subitement des envols de limicoles sur les repaires et deviner, non loin de là, la silhouette du Faucon pèlerin dans les airs à la recherche de proies faibles.

Bécasseau variable	1935
Bécasseau maubeche	1300
Huîtrier pie	1066
Bernache cravant	902
Bécasseau sanderling	731
Pluvier argente	493
Courlis cendre	480
Barge rousse	264
Macreuse noire	250
Tadorne de Belon	219
Tourne pierre à collier	147
Canard pilet	143
Grebe huppe	137
Canard colvert	56
Grand Gravelot	44
Grand Cormoran	37
Chevalier gambette	23
Aigrette garzette	6
Sarcelle d'hiver	5
Petit pingouin, Pingouin torda	5
Grebe castagneux	5
Canard souchet	4
Grèbe à cou noir	3
Heron cendre	2
Chevalier arlequin	2
Gravelot a collier interrompu	1
Sterne caugek	1
Harle huppe	1
Faucon pelerin	1

## Prochains comptages :

- Lundi 3 avril, à 10h30
- Samedi 15 avril, à 8h15
- Mardi 2 mai, à 10h15

Pour participer, contactez la Réserve au 02.96.32.31.42



*Canard pilet*

Pour plus de détails concernant ce comptage, consultez notre site internet.

## ZOOM sur ... l'orchestia

L'orchestia, *Orchestia gammarellus* (orchestia, du grec ancien : sauteur, danseur, en allusion aux sauts de l'animal) est un crustacé amphipode de la famille de talitridés.

Il possède des antennules courtes et dépourvues. D'une longueur de 18 mm environ, il est de couleur brune ou brun vert, plus ou moins maculé de brun. Le corps est plutôt svelte et aplati latéralement. Les mâles adultes possèdent des gnathopodes de la deuxième paire très développés au propode aplati, très large, sur lequel se rabat le dactyle long et courbe.

Contrairement au talitre (*Talistrus saltator*) ou puce de mer que l'on retrouve sur les plages sableuses, l'orchestia est présent sur les côtes rocheuses et sur le schorre des zones abritées telles les laisses de mer ou encore les prés salés dans lesquels il va trouver abri et humidité.

L'Orchestia est essentiellement un phytophage et un détritivore qui consomme les végétaux divers (algues, phanérogames : zostères, obione etc.) échoués sur l'estran qu'il contribue à éliminer et à recycler. Il peut également consommer des cadavres d'animaux et est un des principaux décomposeurs des laisses de mer. Son rôle en tant qu'intermédiaire dans la chaîne alimentaire entre les végétaux du schorre (spartine, obione etc.) et les jeunes poissons, notamment le bar, *Dicentrarchus labrax* a été souligné lors d'études portant sur la fonctionnalité des prés salés en Baie de Saint-Brieuc.

L'Orchestia constitue également une proie recherchée par les oiseaux terrestres ou limicoles.



# Découvrir



## Le réseau des Réserves Naturelles de France

Au 31/12/2016, le réseau des Réserves Naturelles de France compte **343 réserves naturelles pour 67 804 698 ha** soit :

- **167 réserves naturelles nationales (RNN)** qui s'étendent sur 67 681 699 ha dont 16 outre-mer représentant 67 505 270 ha (soit 176 429 ha en métropole)
- **170 réserves naturelles régionales (RNR)** qui s'étendent sur 39 574 ha dont 2 outre-mer représentant 3 067 ha
- **6 réserves naturelles de Corse (RNC)** qui s'étendent sur 83 426 ha



60 projets de classement en RNR et 5 projets de RNC connus à ce jour sont à l'étude en régions, représentant 23 143 ha.

A noter que 2016 se termine sur une très belle note avec l'extension de la RNN des Terres Australes Arançaises qui couvre 67,2 millions d'hectares.

**23** : C'est le nombre de fois dont a été multipliée la surface des réserves naturelles françaises en 2016 grâce à l'extension de la RNN des TAF.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de Réserves Naturelles de France : <http://www.reserves-naturelles.org/patrimoine/chiffres-cles>

ISSN 0753-3454

#### Conception et réalisation

Cédric Jamet, Alain Ponsero, Anthony Sturbois

#### Crédits photographiques

Cédric Jamet, Alain Ponsero, Anthony Sturbois, Emilie Bouché

**Photo couverture** : Phoque veau marin échoué à Pléneuf Val André - 2015

#### Abonnement

Vous pouvez recevoir gratuitement **La Lettre** sur simple demande, soit par mail, soit par courrier. Vous pouvez vous abonner directement sur le site



Réserve Naturelle  
**BAIE DE SAINT-BRIEUC**

Réserve Naturelle Nationale  
Baie de Saint-Brieuc  
site de l'étoile  
22120 Hillion  
Téléphone : 02 96 32 31 40  
Télécopie : 02 96 77 30 57  
rn.saintbrieuc@espaces-naturels.fr  
www.reservebaiedesaintbrieuc.com



**SAINT  
BRIEUC  
ARMOR**  
AGGLOMÉRATION

Saint-Brieuc Armor Agglomération  
3, place de la Résistance  
CS54403  
22044 Saint-Brieuc  
Téléphone : 02 96 77 20 00  
Télécopie : 02 96 77 20 01  
www.saintbrieuc-agglo.fr  
accueil@saintbrieuc-agglo.fr



**VivArmor  
Nature**

VivArmor Nature  
10, boulevard Sévigné  
22000 Saint-Brieuc  
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57  
www.vivarmor.fr  
vivarmor@orange.fr